

DECLARATION D’INTENTION DE PRODUCTION D’AOC CREMANT DE BORDEAUX – RECOLTE 2023

Déclaration à retourner au plus tard 8 jours avant le début des vendanges à nathalie.saint-marc@planete-bordeaux.fr

N° CVI :

Date :

NOM :

Je déclare vouloir produire un vin de base destiné à l’élaboration de Crémant de Bordeaux.
 A cet effet, je m’engage à récolter manuellement la (les) parcelle(s) suivante(s) :

COMMUNE	SECTION	NUMERO	SUPERFICIE	CEPAGE	DATE APPROXIMATIVE DES VENDANGES
TOTAL			0,0000 ha		